

30 janvier 2026

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2026

Approbation de l'ensemble des résolutions

Délégation avec maintien du droit préférentiel de souscription

Délégations avec suppression du droit préférentiel de souscription

Autres résolutions financières

Mise en conformité des statuts

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Gold by Gold (FR0011208693 – ALGLD), groupe français de métaux précieux coté sur Euronext Growth à Paris, s'est tenue aujourd'hui, le 30 janvier 2026 à 9 heures au Centre d'Affaires MITWIT situés au 58 rue de la Victoire - 75009 Paris.

2 actionnaires présents ou représentés, représentant 2.121.100 actions et 4.241.750 droits de vote ont participé à cette assemblée générale. Aucun actionnaire n'a voté par correspondance ou donné pouvoir.

L'ensemble des résolutions mises à l'ordre du jour a été adopté, en particulier :

- La délégation avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Les délégations avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- La mise en conformité des statuts.
-

Patrick Schein, Président de Gold by Gold, remercie l'ensemble des actionnaires et administrateurs pour leur présence lors de cette assemblée générale et pour leur soutien exprimé dans le cadre du vote favorable des résolutions mises à l'ordre du jour.

Rappel des résolutions

- Première résolution : Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Deuxième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier ;
- Troisième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 30% du capital par an, dans le cadre d'offres au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier ;
- Quatrième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs ;
- Cinquième résolution : Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Sixième résolution : Fixation du plafond global d'augmentation de capital et d'émission de titres de créance ;

- Septième résolution : Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise ;
- Huitième résolution : Mise en conformité des règles de transfert du siège social avec la loi ; modification corrélatrice des statuts ;
- Neuvième résolution : Mise en conformité des règles d'organisation et de délibération du conseil d'administration avec la loi ; modification corrélatrice des statuts ;
- Dixième résolution : Mise en conformité des règles de tenue de l'assemblée générale avec la loi ; modification corrélatrice des statuts ;
- Onzième résolution : Pouvoirs.

Résultat des votes

Nombre d'actions composant le capital social au 30 janvier 2026 :	2.694.462
Nombre d'actions disposant du droit de vote :	2.693.265
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	2
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance :	2.121.100
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance :	4.241.750
Quorum général atteint :	2.121.100 soit 78,76 % des 2.693.265 actions ayant le droit de participer au vote

Votes par résolution :

A propos de Gold by Gold

Créé en 1992, Gold by Gold est un groupe français de métaux précieux. Gold by Gold bénéficie d'un modèle intégré et maîtrise l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement des métaux précieux, depuis leur extraction ou achat jusqu'à leur affinage au sein de ses propres ateliers et leur revente. Ainsi, Gold by Gold est actif dans le négoce international d'Or entre des mines et collecteurs d'Or basés en Amérique du Sud et l'Europe et dans l'affinage de l'Or pour compte propre et pour des acteurs de l'industrie bijoutière.

Le capital social de Gold by Gold est composé de 2 694 462 actions. Gold by Gold est coté sur Euronext Growth à Paris. Code ISIN FR0011208693 – Mnémo : ALGLD – Code ICB : 1777 – Gold mining.

Pour plus d'informations : www.GoldbyGold-groupe.com..

Contacts

Gold by Gold

> Patrick Schein
Président
Tél. : 01 53 65 12 30
bourse@goldbygold.com

All-Invest

> Cécile Aboulian
Listing sponsor
Tél. : 07 85 62 37 02
caboulian@all-invest.com

Actus Finance

> Mathieu Omnes
Relations investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 92
momnes@actus.fr

Actus Finance

> Amaury Dugast
Relations presse
Tél. : 01 53 67 36 74
adugast@actus.fr